9 avril 2022

VILLAGE DE
salers
TERRE DE PATRIMOINE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RESERVATION DE MATERIEL COMMUNAL

A déposer 3 semaines avant la location envisagée

Date :..... **M. Mme :** .....
Demeurant : .....
Adresse E-mail : .....
Tél. fixe : .....**Tél. portable :** .....
Souhaite réserver les locaux / matériel ci-après *(sous réserve de dispo effective de ce matériel)*
Pour la période du ..... au..... Soit.....jours.
Pour le compte de l'association : .....
Motif de la demande : .....
Date de livraison souhaitée :.....
Lieu de livraison souhaité :.....

BESOINS DE LOCAUX COMMUNAUX

Cocher la/les cases correspondantes	**INTITULE**	**ADRESSE**	**PRECISIONS**
	Salle des fêtes	Rue du Couvent	
	Salle du camping	Le Mouriol-Bas	*Hors saison uniquement*
	Salle des associations	Rue du Beffroi	
	Salle du Conseil	Place Tyssandier d'Escous	*AG uniquement*
	Préau école	Rue du Couvent	*A titre exceptionnel*
	Salle de l'école	Rue du Couvent	*A titre exceptionnel*
	Cour de l'école	Rue du Couvent	*A titre exceptionnel*
	Cantine	Rue du Couvent	*A titre exceptionnel*

BESOINS EN MATERIEL COMMUNAL

QUANTITE	**DESIGNATION**	**PRECISIONS**
...../23	Table en bois (3m)	
...../22	Tables en bois (2m) sur pied escamotable	
...../11	Tables en bois (2m)	*Salle des fêtes uniquement*
...../46	Tables en bois (2m) sur tréteaux	
...../55	Tréteaux	
...../15	Tables en plastique (1,80m)	
...../32	Bancs en bois (3m)	
...../104	Bancs en bois (2m)	
...../46	Chaises grises en plastique	
...../90	Chaises noires	*Salle des fêtes uniquement*
...../90	Barrières de sécurité métallique	
...../1	Chapiteau (8x5m)	
...../1	Podium (76m²) – 27 plaques 2,4 x 1,2	
...../1	Podium (57m²) – 40 plaques 1,2 x 1,2	
...../2	Coffret EDF	
...../1	Sono	*Salle des fêtes uniquement*
...../1	Rétroprojecteur (fixe)	*Salle des fêtes uniquement*
...../8	Grilles d'exposition	

Mairie de Salers – 15140 SALERS
Tél. 04 71 40 72 33 – E-mail : mairie.salers@wanadoo.fr – Site : www.salers.fr

9 avril 2022

AUTRES BESOINS EN MATERIEL ET CONTACTS

Container poubelle	Communauté de Communes du Pays de Salers	04 71 40 72 09	contact@pays-salers.fr
Chapiteaux			
Grilles d'exposition			
Vidéoprojecteur			

REGLEMENT DU PRET DU MATERIEL COMMUNAL

Le matériel est empruntable uniquement par les associations locales, les collectivités voisines, l'école.

Le matériel ne devra pas quitter le territoire communal (sauf collectivités voisines).

Le bénéficiaire du prêt du matériel de la Commune est tenu de souscrire toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile, le vol, les dégradations ou la destruction. Il doit fournir à toute demande une copie d'attestation d'assurance à jour valable pour l'année en cours.

En cas de non restitution ou de destruction du matériel prêté, le bénéficiaire s'engage à rembourser à la commune la valeur de remplacement de ce matériel en faisant valoir sa responsabilité civile auprès de son assurance.

Veuillez nous indiquer au préalable le lieu d'implantation du matériel sur le site en tenant compte des arrivées électriques, les moyens d'accès, …

Afin d'éviter toute dégradation ou vol du matériel communal mis à disposition sur les manifestations en extérieur, il est demandé aux bénéficiaires de démonter et ranger en intérieur tout petit matériel (coffrets électriques, rallonges etc…) et de fermer les chapiteaux pour éviter la prise au vent. En cas de non-respect de cette consigne, le bénéficiaire peut se voir refuser la mise à disposition de ce matériel l'année suivante.

Toute demande de matériel supplémentaire 1 semaine avant la date de la manifestation sera systématiquement refusée.

Une réponse par mail sera adressée au demandeur **dans les 10 jours maximum** après la réception de la demande. Passé ce délai, veuillez prendre contact avec les services municipaux par mail ou par téléphone.

Fait à ……..le ……

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance du règlement de prêt ci-joint

Signature du demandeur :

Réponse de la mairie

Votre demande a été ○ acceptée ○ refusée

Motif : ……

Observations : ……

Mairie de Salers – 15140 SALERS
Tél. 04 71 40 72 33 – E-mail : mairie.salers@wanadoo.fr – Site : www.salers.fr